

666065-2026 - Hange

Prantsusmaa – Prügi ja jäätmetega seotud teenused – Exploitation de la station de transfert des déchets ménagers de Plouharnel

OJ S 187/2026 28/09/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: Auray Quiberon Terre Atlantique

E-posti aadress: marches.publics@auray-quiberon.fr

Hankija õiguslik vorm: Kohalik omavalitsus

Hankija tegevus: Üldised avalikud teenused

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Exploitation de la station de transfert des déchets ménagers de Plouharnel

Kirjeldus: Le titulaire doit réaliser les prestations d'exploitation d'une station de transfert des déchets ménagers (ordures ménagères résiduelles, emballages légers et verre) de la Collectivité de janvier 2027 à décembre 2029, reconductible deux fois un an, soit potentiellement jusqu'en décembre 2031. Les prestations principales demandées dans le cadre de ce marché sont : - La réception, la pesée, le stockage, la gestion des stocks et le rechargement des déchets réceptionnés sur ce site pour les 3 flux suivants : • Ordures ménagères résiduelles (OMR) : 16 000 à 16 500 t./an • Emballages légers (EMB) : 5 800 à 6 000 t./an • Emballages en Verre : 7 000 t./an - La gestion, l'entretien et la maintenance des équipements mis à disposition par la Collectivité nécessaires aux prestations demandées : pont-bascule, logiciel de pesées, détection de la radioactivité, détection et équipements de défense incendie, ... - L'entretien courant des bâtiments, des voiries, des réseaux, des espaces verts, des portails et de la clôture, - La fourniture des engins de rechargement et les équipements connexes à ces engins, ainsi que leur entretien et maintenance, - Les caractérisations d'OMR, de Tout-venant de déchèteries (incinérables ou non incinérables) et d'emballages. L'ensemble de ces prestations se fera dans le respect des législations et normes en vigueur. Le marché n'est pas découpé en tranche.

Menetluse tunnus: 378d779c-edac-48e7-8ef7-78be232f98a7

Sisemine tunnus: AQTA_FORM_2026_006

Menetluse liik: Avatud

Kiirendatud menetlus: ei

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 90500000 Prügi ja jäätmetega seotud teenused

Täiendav liigitus (cpv): 75200000 Ühiskonnale pakutavad teenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Linn: Plouharnel

Sihtnumber: 56340

Riik – jaotus (NUTS): Morbihan (FRH04)

2.1.3. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 2 611 000,00 EUR

2.1.4. Üldine teave

Lisateave: Marché de services engagé selon la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre des articles L2124-2, R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande publique. Le contenu des pièces relatives à la candidature dont la production est exigée est précisé à l'article 3.1 du règlement particulier de la consultation. Le contenu des pièces relatives à l'offre dont la production est exigée est précisé à l'article 7.2 du règlement particulier de la consultation. Retrait du dossier de consultation uniquement sur la plateforme de dématérialisation accessible de la manière suivante : Url : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise> . Conditions de transmission des offres : le pouvoir adjudicateur impose l'envoi des offres par voie électronique sur la plateforme : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise> (Cf article 5 du règlement particulier de la consultation). Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise> .Signature électronique des pièces de l'offre : autorisée (cf. article 5 du règlement de consultation). Principales conditions financières et dispositions en matière de paiement et/ou références aux textes qui les règlent : Les prix sont révisibles selon les dispositions précisées au CCAP. Les paiements seront réalisés par virement administratif. Le délai global de paiement des avances, soldes et indemnités est fixé à 30 jours conformément à l'article R2192-10 du Code de la commande publique. Le défaut de paiement dans le délai indiqué à l'article précédent fait courir de plein droit et sans autre formalité des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire et des sous-traitants payés directement. Les intérêts moratoires courent à partir du jour suivant l'expiration du délai global jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse. Conformément à l'article R2192-31 du Code de la commande publique, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros conformément à l'article D2192-35 du Code de la Commande publique. Le marché sera conclu dans l'unité monétaire suivante : euros . Financement public : Le financement se fera sur les fonds propres de la Communauté de communes (budget annexe déchets). Forme imposée pour l'attribution : Le pouvoir adjudicateur n'impose aucune condition en ce qui concerne la composition des éventuels groupements. Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. En application de l'article R2142-23 du Code de la commande publique, un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché. Les candidats peuvent présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements. Une visite du site de Plouharnel par les candidats est obligatoire avant de remettre leur offre. Les candidats prendront contact, au moins 5 jours ouvrés avant la date souhaitée de rendez-vous et au plus tard le 23 octobre 2026, avec la Direction Prévention et Valorisation des Déchets (PVD) de la Communauté de communes (cf modalités d'inscription à l'article 10 du règlement de consultation).

Õiguslik alus:

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Exploitation de la station de transfert des déchets ménagers de Plouharnel

Kirjeldus: Le titulaire doit réaliser les prestations d'exploitation d'une station de transfert des déchets ménagers (ordures ménagères résiduelles, emballages légers et verre) de la Collectivité de janvier 2027 à décembre 2029, reconductible deux fois un an, soit potentiellement jusqu'en décembre 2031. Les prestations principales demandées dans le cadre de ce marché sont : - La réception, la pesée, le stockage, la gestion des stocks et le rechargement des déchets réceptionnés sur ce site pour les 3 flux suivants : • Ordures ménagères résiduelles (OMR) : 16 000 à 16 500 t./an • Emballages légers (EMB) : 5 800 à 6 000 t./an • Emballages en Verre : 7 000 t./an - La gestion, l'entretien et la maintenance des équipements mis à disposition par la Collectivité nécessaires aux prestations demandées : pont-bascule, logiciel de pesées, détection de la radioactivité, détection et équipements de défense incendie, ... - L'entretien courant des bâtiments, des voiries, des réseaux, des espaces verts, des portails et de la clôture, - La fourniture des engins de rechargement et les équipements connexes à ces engins, ainsi que leur entretien et maintenance, - Les caractérisations d'OMR, de Tout-venant de déchèteries (incinérables ou non incinérables) et d'emballages. L'ensemble de ces prestations se fera dans le respect des législations et normes en vigueur. Le marché n'est pas découpé en tranche.

Sisemine tunnus: AQTA_FORM_2026_006

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 90500000 Prügi ja jäätmetega seotud teenused

Täiendav liigitus (cpv): 75200000 Ühiskonnale pakutavad teenused

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Le marché est conclu pour une durée de 36 mois à compter du 02 janvier 2027 ou de la notification du marché si elle est postérieure. Le marché est reconductible deux fois par période de 12 mois par décision expresse du pouvoir adjudicateur.

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Linn: Plouharnel

Riik – jaotus (NUTS): Morbihan (FRH04)

Riik: Prantsusmaa

Lisateave: site de transfert de la Collectivité

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 60 Kuud

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 2

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

Lisateave: Pièces demandées au titre de la candidature : Chaque candidat aura à produire un dossier comprenant les pièces suivantes : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : • Une lettre de candidature avec identification du candidat (formulaire DC1 ou forme libre) En cas de groupement, les candidatures seront présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché. • Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; cas visés dans le formulaire DC1 édité par la direction des affaires juridiques du ministère de l'économie et des finances accessible sur le site internet à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Toutefois, conformément à l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur n'exigera que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public qu'il justifie ne pas relever d'un motif d'exclusion de la procédure de passation du marché. • Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société ; • La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. Capacité économique et financière : Dans la mesure où ils sont nécessaires à l'appréciation de la capacité économique et financière des candidats, le pouvoir adjudicateur exige les renseignements ou documents justificatifs suivants : • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par le pouvoir adjudicateur. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : pas de niveau minimum exigé. Capacité technique et professionnelle: Dans la mesure où ils sont nécessaires à l'appréciation des capacités techniques et professionnelles des candidats, le pouvoir adjudicateur exige les renseignements ou documents suivants : • Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; • Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : pas de niveau minimum exigé.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Selle meetodi kirjeldus, mida kasutatakse juhul, kui hindamist ei ole võimalik kriteeriumide abil teostada: prix des prestations sur 60 points / valeur technique sur 40 points (les critères détaillés sont indiqués dans le règlement de consultation).

5.1.11. Hankedokumendid

Keeled, milles hankedokumendid on ametlikult kättesaadavad: prantsuse keel

Hankedokumentide aadress: <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Sihtotstarbeline teabevahetuskanal:

URL: <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Variandid: Ei ole lubatud

Pakkumuste esitamise tähtaeg: 30/10/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Periood, mille jooksul pakkumus peab jääma kehtivaks: 8 Kuud

Teave avaliku avamise kohta:

Avamise kuupäev: 30/10/2026 14:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Koht: rue du Danemark, 56 400 Auray

Lisateave: Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : représentants du pouvoir adjudicateur.

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Nõutav

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: ei

Kasutatakse elektroonilisi makseid: ei

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Ei kohaldata raamlepingut

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal administratif de Rennes

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: La présente procédure d'appel d'offres pourra faire l'objet : - d'un référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne

peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. - Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta: Tribunal administratif de Rennes

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused: Auray Quiberon Terre Atlantique

Pakkumusi menetlev organisatsioon: Auray Quiberon Terre Atlantique

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: Auray Quiberon Terre Atlantique

Registreerimisnumber: 20004312300013

Postiaadress: Communauté de communes - Espace Tertiaire Porte Océane BP 70447 Rue du Danemark

Linn: Auray cedex

Sihtnumber: 56404

Riik – jaotus (NUTS): Morbihan (FRH04)

Riik: Prantsusmaa

Kontaktpunkt: Monsieur le Président

E-posti aadress: marches.publics@auray-quiberon.fr

Telefon: 0297291869

Internetiaadress: <http://www.auray-quiberon.fr>

Teavevahetuse lõpp-punkt (URL): <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Hankija profiil: <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused

Pakkumusi menetlev organisatsioon

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal administratif de Rennes

Registreerimisnumber: 17350005900014

Postiaadress: 3, Contour de la Motte - Hôtel de Bizien, Cs44416

Linn: Rennes

Sihtnumber: 35044

Riik – jaotus (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Telefon: 0223212828

Selle organisatsiooni rollid:

Vaidlustusorgan

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 78e7b74c-827e-46ab-9c71-3ac386d0bbe9 - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 16

Teate saatmise kuupäev: 25/09/2026 14:44:08 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 666065-2026

ELT S väljaande number: 187/2026

Avaldamise kuupäev: 28/09/2026